



HAL
open science

Avant même de penser la prothèse, ne faudrait-il pas d'abord penser les conditions de son intégration au corps de la personne ?

Anne-Lyse Chabert

► To cite this version:

Anne-Lyse Chabert. Avant même de penser la prothèse, ne faudrait-il pas d'abord penser les conditions de son intégration au corps de la personne ?. V. Gourinat, P-F. Groud, N. Jarrassé. Corps et prothèses, PUG, inPress. hal-02452277

HAL Id: hal-02452277

<https://hal.science/hal-02452277>

Submitted on 18 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Avant même de penser la prothèse, ne faudrait-il pas d'abord penser les conditions de son intégration au corps de la personne ?

Qu'est-ce qu'une métamorphose ? C'est une transformation où l'être s'autodétruit et s'autoconstruit de façon nouvelle, à l'instar de la chenille qui devient papillon afin de voler. L'espérance est dans cette métamorphose vers laquelle vont converger des courants qui parfois s'ignorent [...]. De partout, à la base, les solidarités s'éveillent.
Edgar Morin (L'An I de l'Ere écologique et dialogue avec Nicolas Hulot, p.115, Tallandier, 2007)

Introduction

Le propre de l'homme – qui s'inscrit en cela dans le prolongement du mythe prométhéen qui mettait en avant qu'à l'homme, aucune ressource autre que celle des stratégies de son cerveau n'avait été confiée faute d'une juste distribution entre les créatures de la terre – semble être de toujours chercher à réinventer et influencer son milieu pour trouver de nouveaux équilibres qui lui permettraient dès lors une certaine stabilité de vie qui ne lui était pas au départ acquise. Il utilise pour cela sans réserve les ressources de l'environnement qui se donnent autour et en lui, qu'il s'agisse de ressources humaines ou des découvertes technologiques de ces dernières décennies qui prolongent directement la science postcartésienne. Notre monde moderne nous entoure de prothèses, ces ajouts artificiels qui viennent adresser à l'homme de nouvelles possibilités.

Mais l'individu, *in fine*, est-il un homme simplement « augmenté », ou bien plutôt un homme « transformé » de fond en comble ? Quelle peut bien être la signification de l'usage d'une prothèse dans la vie de quelqu'un, en particulier quand ce quelqu'un a un corps qui le limite dans les manières de faire « standards » ? Est-ce un ajout dans son existence, ou est-ce bien plutôt une manière d'accueillir de nouveaux équilibres à mettre en place, comme dans ce qu'Edgar Morin désigne comme « métamorphose » ?

L'année où j'acceptais - et même souhaitais de mes vœux - utiliser mon fauteuil manuel afin de reconquérir une certaine forme de liberté et d'autonomie qui s'était amenuisée au fil du temps, au gré de l'évolution de ma pathologie, fut une année décisive dans mon existence. Cet usage impliquait bien sûr une multitude de conséquences bien au-delà du simple usage d'un nouvel instrument, bien plus complexe à envisager que ce qu'il n'y paraît. Evidemment, le revers social se faisait jour : assise dans un fauteuil, on ne me regardait plus, on ne me considérait plus comme auparavant.

Une condition très pratique, particulièrement flagrante et accentuée dans ma pathologie me poussait indéfectiblement à évaluer le pour et le contre de ce nouvel usage : tout nouvel outil qui soulageait un de mes mouvements au moins sur le moment entraînait une dégradation bien plus rapide de la mobilité dont j'étais encore porteuse, je devais le savoir. Ce choix impliquait donc en tout premier lieu un certain accord de moi-même avec mon niveau de dépendance, et surtout une volonté déterminée – à renouveler en permanence – de la conquête de l'instant présent, loin de ces dégradations que je m'imposais naguère moi-même.

Par rapport à mon corps dont la mobilité se dégradait, l'usage partiel - dans un premier temps - de mon fauteuil fut donc sous bien des aspects salvateur. Je pouvais à nouveau regagner le périmètre d'espace qui s'était rétréci autour de moi. Je vivais mon fauteuil, cet outil prothétique, comme une extension de moi-même que j'étais en train d'approprier, et qui reconfigurait en cela mon existence tout entière, à l'instar de ces métamorphoses dont parle Edgar Morin dans la citation d'exergue. J'avais librement accepté de détruire mon ancien ordre de vie, malgré la situation de fragilité et d'inconfort que cette destruction entraînerait ; un nouvel équilibre se faisait jour dans toutes ces difficultés et ces

petits bonheurs, équilibre que j'allais m'employer à consolider. Mais ce nouvel équilibre convenait quoiqu'il en soit davantage à mes aspirations de vie du moment. Cette utilisation dans tous les cas n'a pas été un ajout, un simple remplacement matériel des jambes qui me faisaient alors défaut. Il reconfigurait pour moi et pour tout mon espace de vie mon champ d'expérience tout entier, loin de se confiner à une parcelle de mon existence.

L'apport d'une prothèse, quelle qu'elle soit, n'est de manière générale jamais anodin à accueillir pour le sujet. Car c'est bien lui en premier lieu qui va donner le *la* de sa qualité d'utilisation. C'est donc à lui de choisir le type de prothèse qu'il souhaite intégrer à sa vie - s'il le veut d'ailleurs - et quand il le veut vraiment, en fonction des moyens physiques dont il dispose et des possibilités extérieures qui lui sont offertes.

Cette prothèse, au sens originel du terme qui est un apport « artificiel » du monde extérieur que l'être humain se donne, peut être d'ordre humain comme d'ordre technique. L'objectif du nouveau binôme individu/prothèse est de redonner des possibles à la personne dont l'environnement – en premier lieu celui du corps - a été dégradé par la force des choses, suite à un handicap, qu'il soit d'origine traumatique, évolutive ou congénitale. L'individu doit pour cela évaluer les possibles, les libertés que lui redonne le nouvel outil. Dans quelle mesure son pouvoir d'agir est-il réhabilité par ces dernières ?

En effet, dans l'accomplissement similaire des résultats – mon fauteuil me permettait alors d'avoir le même périmètre de déplacement que n'importe quel individu – se loge une certaine force d'invention, la recrudescence de ce que Canguilhem nomme « normativité », cette force proprement invisible, à rebours des manifestations de la « normalité » qu'il convoque aussi et qui n'est somme toute que l'aboutissement du chemin pour parvenir à ses fins.

L'écriture m'a toujours paru un vecteur si essentiel de liberté dans ma vie, impression sans doute accentuée de loin par le fait que je me destinais à travailler dans le monde des lettres et de la pensée, que j'ai choisi de travailler autour de l'exemple de la situation de handicap que je connais le mieux, à savoir la mienne, situation *a priori* qui aurait pu mettre en péril, ou plus exactement mettait en permanence en péril l'outil de l'écriture, et m'imposait une reconfiguration prothétique pour pouvoir écrire à nouveau.

Quels sont les principaux éléments vécus ? Quelles étaient les données de la situation avant qu'elle ne trouve à s'épanouir ? Quelle qualité du binôme avec la prothèse ? Quel apprentissage de la personne, de son aide ? Comment le binôme se renforce-t-il au fil du temps, qu'est-ce qui en est le moteur ?

Mon travail s'articulera en plusieurs temps : dans un premier temps, je pose la question des conditions de possibilité d'une éventuelle prothèse, conditions trop souvent négligées, pris dans nos précipitations de « produire » un outil prothétique. En effet, a-t-on pris en considération que c'est le corps même de l'individu qui validera ou non l'utilisation et l'intégration d'une nouvelle prothèse ? Les concepteurs se sont-ils préoccupés en amont de cette dimension d'expérience vécue, à la base de l'efficacité éventuelle de tout leur travail de fabrication ?

Dans un second temps, j'exposerai la situation qui me permet à nouveau d'écrire, aidée par une auxiliaire dactylographe et des modalités techniques qui s'associent à la solution que j'ai choisi de mettre en place. D'autres solutions seraient envisageables ; il apparaît que ce qui importe vraiment est de laisser l'individu choisir la manière de s'associer au milieu qui l'environne en fonction des ressources dont il dispose et des obstacles auxquels il fait face.

Partie I

Avant même de fabriquer de nouvelles solutions prothétiques, techniques ou humaines – puisque comme nous le dit l'étymologie du mot, la prothèse c'est ce qui est « posé devant » - s'est-on interrogé en amont sur les conditions qui rendraient efficace une telle prothèse pour l'individu ? N'est-ce pas la première question à se poser, avant même de commencer à concevoir la prothèse ? Loin de nos considérations scientifiques, ne faut-il pas remettre l'accent sur l'expérience vécue du sujet, pour laquelle la prothèse a été construite à la base ? Comment l'individu va-t-il intégrer à sa vie ce nouvel élément, comment va-t-il créer un lien de binôme avec ce qui d'ajout intru, devient une aide féconde ?

En effet, il apparaît évident que le premier verrou qui conditionne l'accueil de la prothèse, c'est l'individu qui consent ou non à intégrer ce nouveau matériau à son ancien régime de vie. Il lui faut pour cela travailler sur sa propre condition, mettre à jour les nouvelles possibilités physiques dont il dispose, en d'autres termes revoir l'intégralité de sa situation avant d'être à même d'accepter un outil prothétique qui jusque là serait rejeté. Il apparaît donc évident de prendre en compte l'aspect psychologique de toute entreprise en amont même de la création, de la proposition de la moindre prothèse en permettant au sujet de devenir le coacteur du nouveau binôme qu'il va constituer avec l'aide de cette dernière.

Quelles sont les libertés que ce nouvel outil lui permet de retrouver ? Ces libertés ont-elles plus d'importance que les bouleversements que la prothèse implique dans sa vie au moment où il fait le choix d'utiliser ce nouvel instrument ? Car il est bien question ici de priorités dans l'échelle des libertés que s'assigne l'individu lui-même. J'ai schématisé ce processus sous la forme de deux entonnoirs dont l'un se rétrécit jusqu'à se refermer complètement dans les possibilités offertes par le milieu pour virer vers un second entonnoir d'une géométrie inverse qui va vers l'ouverture des possibles. Entre-temps, l'individu a consenti à l'utilisation du nouvel outil qui va lui permettre de retrouver une partie de la liberté qui se dégradait naguère autour de lui.

Toujours est-il que la prothèse doit toujours être présentée à l'individu comme possibilité, comme proposition, qui ne doit jamais se la voir imposer. La décision revient toujours en dernière instance à l'individu, créateur et instituteur de ses propres normes de vie comme le dit Canguilhem. En d'autres termes, entre l'individu et sa prothèse doit se tisser une navette permanente, une navette qui permettra l'apprentissage et donc l'intégration de l'outil prothétique à la vie de l'individu en lui conférant en cela toute son efficacité. Ce cheminement ne peut donc s'inscrire que sur un temps relativement long, ne simulant pas que ces durées de vie ont un caractère compressible dans le champ de l'existence humaine. Il y aura donc une influence réciproque de l'individu sur la prothèse, puis de la prothèse sur l'individu, et ce dans une boucle infiniment répétée qui aboutira à la double adaptation dont j'ai également schématisé l'évolution sans pouvoir toutefois inscrire le facteur principal qui est la prise en compte du temps, donnée qui ne peut être esquivée.

Dans la réalité, nous faisons donc face à trois structures de cette accessibilité d'une prothèse réussie ou non : dans le premier cas, l'objet n'est pas adapté à la personne ou elle n'est pas prête à l'accepter et reste en dehors du cadre de la stratégie. Dans un second cas, l'adaptation prothétique a été « brodée » à partir d'une situation plus standard, et dont le résultat est toujours relativement réussi, fait de multiples rafistolages qui ne donnent somme toute à l'individu que le statut d'une personne « à charge », en plus. Ce n'est que pour la troisième solution, solution construite *ad hoc* dans l'immédiat, que la prothèse peut revêtir toute son efficacité. Ce sera mon dernier schéma avec les différentes stratégies d'adaptation que j'ai modélisé.

Partie II :

Cette partie est consacrée à la description d'une expérience personnelle, non pas que j'aime particulièrement parler de moi – d'autant que c'est encore une méthode très peu conventionnelle en

recherche de réfléchir à partir de sa propre expérience de vie – mais il m’a surtout paru qu’un travail sur moi-même me donnait accès à un matériau dont j’étais la première main, la seule dépositaire et donc la plus à même de savoir comment travailler.

Cette description s’articule en deux parties : dans la première, il m’a paru nécessaire d’expliquer la situation, ce qui m’a poussée à modifier l’économie de mon écriture. J’essaie de mettre en avant comment je préserve mon travail pour en rester l’auteur, au prix de la traversée de nombreux obstacles bien souvent. J’aborde dans un second temps la relation privilégiée que j’ai avec l’auxiliaire dactylographe avec laquelle je travaille, même si de nombreuses personnes se sont succédées depuis mes premières rédactions dictées en 2014.

a) Descriptif de la situation et préservation de mon travail

Je suis philosophe, également porteuse d’une maladie neurodégénérative qui invalide progressivement l’ensemble du système moteur. J’ai écrit manuellement toute seule, puis avec l’aide d’un ordinateur de manière autonome jusqu’à l’année 2013 où je cherchais à terminer dans de brefs délais mon travail de doctorat. Cette stimulation m’a permis de passer relativement sereinement de la modalité écrite à la modalité orale, où je dictais désormais à un tiers mon travail. J’avais toujours appris à économiser de plus en plus les termes qu’il me fallait écrire dans la mesure où lorsque j’écrivais moi-même, le geste moteur me coûtait toujours davantage. Cette fois, je devais affronter une autre révolution : il fallait que j’apprenne à recréer d’autres structures mentales qui fassent la part belle à une autre économie de la pensée, à une autre organisation. Mon quotidien devait également s’ajuster en parallèle à ce virage cognitif en autant de réaménagements, aussi bien spatiaux que temporels, et je devais faire en sorte d’être aidée par une personne suffisamment compétente pour m’accompagner dans cette tâche spécifique. Les principaux enjeux de cet apprentissage tournent autour de l’attention, de l’écoute et de la mémoire, de ma part mais aussi de celle de la personne qui est à mes côtés, car il nous faut à toutes deux suivre le rythme de la personne en vis-à-vis.

C’est de manière continue que nous travaillons avec mon auxiliaire dactylographe, avec une courte pause au milieu des quelques heures passées ensemble, dans une pièce isolée, ce qui me permet de ne pas être parasitée par autant de bruits extérieurs puisque l’atteinte du nerf auditif fait partie de l’évolution de ma pathologie. En effet, si j’entends plutôt bien une personne seule qui s’adresse à moi, tout se mélange dès qu’il y a plusieurs sons, ou encore pire plusieurs personnes qui parlent dans la même salle.

L’idée de connecter mon ordinateur à la tablette que j’ai à présent ne m’est pas venue immédiatement ; j’ai commencé par taper « en aveugle », ce qui était des plus inconfortables même si j’ai appris à apprivoiser cette nouvelle modalité d’écriture. J’ai toutefois conçu cet aménagement de manière très spontanée, peu de temps après mes premières dictées, connaissant déjà les propriétés du logiciel en question. Conçu au départ pour réparer les ordinateurs, il permet de prendre la main sur mon PC. Lorsque ma tablette est connectée à mon ordinateur, je peux donc voir de mon côté ce que ma dactylographe tape pour moi, même si je suis maintenant très limitée par les déficits d’oculomotricité qui ne me permettent plus d’avoir un regard aussi précis qu’avant.

En termes d’organisation spatiale, lorsque je suis assise pour dicter, la dactylographe me fait face, assise au bureau qui lui est dédié. Il m’arrive aussi de lui dicter de mon verticalisateur debout à côté d’elle.

En termes d'organisation temporelle cette fois, le travail est désormais beaucoup plus lent que quand je pouvais écrire seule. De plus, j'ai besoin de préparer le matin le travail que je vais dicter l'après-midi afin de ne pas perdre un temps précieux. Mais contrairement à ce que les gens me demandent souvent, je ne préinscris pas des phrases dans mon esprit même si j'ai déterminé à l'avance les grandes idées que je vais déployer : il y a toujours une part laissée à l'improvisation et à la confiance de mon travail d'attention pendant que je dicte.

J'ai choisi de ne pas recourir à l'outil informatique, car mon élocution ne me permettait déjà plus à l'époque de dicter un texte qui soit reconnu de manière suffisamment efficace ; j'aurais passé plus de temps à corriger mon texte qu'à l'écrire seule dans sa totalité. Mais si toutefois mon élocution redevenait suggestion

intelligible, il me faudrait sans aucun doute réapprendre à écrire toute seule, ce qui passerait par le réapprentissage d'une nouvelle économie de ma pensée et de mon travail.

J'ai également besoin que mon auxiliaire dactylographe soit ma lectrice, car mes problèmes d'oculomotricité ne me permettent plus de lire toute seule. Selon les lectrices, un texte est plus ou moins compréhensible et marquant, ou plus ou moins bien lu quand il s'agit d'un texte littéraire. Je tâche donc de répartir au mieux les textes que j'ai à lire entre mes lectrices, en connaissant plus ou moins la qualité de leur lecture une fois que nous avons pris nos marques ensemble. Dans cette lecture à voix haute, je perds un temps considérable par rapport aux années où je lisais beaucoup plus vite toute seule. Mais la qualité de mon attention n'en est que plus poussée : je suis très vigilante à ne pas laisser les mots filer.

b) Mon travail avec l'auxiliaire dactylo

Je ne me suis pas départie de ma qualité d'auteur quand je dicte depuis que je n'écris plus seule ; peut-être même suis-je davantage attachée à préserver cette capacité à toujours rester l'auteur de mes travaux. Ce qui ne veut pas dire que je n'accepte pas ni n'appelle parfois même de mes vœux l'intervention de l'auxiliaire dactylo qui me fait des suggestions dans des étapes telles que celle de la relecture où j'ai d'ailleurs l'habitude de lui demander conseil. Toujours est-il que c'est toujours moi en dernière instance qui choisis de conserver ou non ces éventuelles modifications, en accord avec l'ensemble du sens de mon texte. Je sélectionne aussi les personnes qui m'accompagnent dans mon travail en observant au début dans nos temps d'essai le niveau de respect plus ou moins scrupuleux de ce que je dicte. L'importance de ce suivi est la même, et s'en trouve peut-être même accrue quand je travaille dans les moindres détails. Lorsque je dicte un texte, l'étape où je le rends véritablement « mien » c'est l'étape de la relecture qui peut passer par l'ajout ou le retrait de simples virgules, de ce qui en apparence peut être considéré comme des « détails », mais qui est susceptible de lui conférer ou non tout son cachet.

Si nous travaillons comme deux égales, nous n'avons donc pas le même rôle pour réaliser cette tâche : si l'auxiliaire rend tout simplement possible en dernière instance mon travail d'écriture, il reste une asymétrie fondamentale entre nous. C'est toujours moi qui prépare en amont mon travail à moi et qui choisis la façon avec laquelle je veux mener mes projets, tout comme c'est moi qui choisis les documents sur lesquels nous allons travailler. Elle doit être à l'écoute de mon élocution laborieuse, prête à attendre quand j'ai besoin de réfléchir mais des plus réactives quand j'ai besoin de dactylographier. Le plus contraignant par rapport à mes projets d'écriture est d'être interrompue dans ma pensée. Écrire ce à quoi l'on pense est déjà difficile, mais avoir à le dicter, c'est avoir à le faire venir en présence deux fois même si on espère que les obstacles ne se multiplieront pas et que je saurai

former avec mon auxiliaire dactylo un binôme assez réussi pour nous éviter de coûteuses répétitions de paroles, à moi du fait de ma pathologie, mais à elle également qui se sent gênée la plupart du temps d'avoir besoin de me demander de répéter.

Toujours est-il que je ne considère pas qu'il s'agisse là d'un travail *ersatz*, c'est-à-dire d'un travail qui pourrait être réduit à une forme de compensation, à un remplacement de méthode faite de mieux. Il s'agit bien plutôt d'une autre modalité à part entière d'écriture et de lecture, qui suit ses propres règles et se suffit à elle-même ; si l'objectif reste in fine le même à savoir celui de produire un texte, cette nouvelle démarche ne peut être comparée à un travail solitaire de transcription de la pensée. Les équilibres sont différents, aussi bien techniquement qu'humainement, sont également requises d'autres compétences de ma part comme de celle de la personne qui m'accompagne.

Notre apprentissage pour nous ajuster l'une à l'autre est toujours une mise à l'épreuve chaque fois répétée, épreuve qui s'accroît avec l'évolution de ma pathologie et le changement à peu près tous les ans de la nouvelle personne qui tape sous ma dictée.

Mon auxiliaire dactylo est la garante pendant quelques mois de tout mon travail, que je ne peux pas réaliser sans son précieux et attentif concours. Elle est donc d'une importance cruciale pour moi, certainement pas remplaçable au même titre que le serait un simple outil de transcription. J'attends bien plus de la personne avec laquelle je travaille que la seule « réception » de ce que je dicte. Communiquer, c'est effectivement pouvoir être avec les autres ; ne pas pouvoir communiquer revient donc à nier l'existence même de celui qui en est empêché. Réhabiliter cet enjeu défaillant de communication dans certaines situations en aidant l'autre à se rétablir parmi ses pairs, c'est donc à mon sens un acte fondamentalement humain.

Conclusion :

L'homme a de tout temps jonglé avec les possibilités que son corps lui offrait ; cette essentielle stratégie peut se décliner en ajoutant à ce dernier de nouvelles possibilités *via* le truchement d'une aide extérieure à son propre corps qu'il apprend au fur et à mesure à faire sienne, à apprivoiser. Ma situation n'est qu'un exemple de handicap qui montre bien la solution qu'a choisie un corps parfois extrêmement limité pour réouvrir de nouveaux possibles qui peuvent revêtir un caractère éminemment salvateur, et dont le résultat final étonne bien souvent l'observateur extérieur.

En effet, le corps humain, s'il demeure incontestablement ce pourvoyeur d'une plasticité cérébrale surprenante, d'une vicariance stratégique qui lui permet de « faire avec » même quand il ne peut plus « faire tout seul », ne peut faire cette épreuve qu'*a priori* dans un manque – se donnant ce faisant la possibilité d'en sortir grandi. Mais cet esprit de haute stratégie et de tactique profondément astucieuse ne s'arrête pourtant pas là : face à des contraintes parfois extrêmes, l'homme apprend à « faire lien » avec une partie qu'il a choisie de son environnement, à faire avec les « moyens du bord » dont il dispose, ce qui n'est pas sans rappeler le caractère éminemment circonstanciel et historique d'une prothèse, terme pris dans tout cet article dans sa plus large acception de ce qui est posé devant, qui s'ajoute à l'objet initial qu'est le corps humain. En effet, force est de constater que d'une première juxtaposition corps/prothèse, on assiste à une transformation intégrale du binôme ; ce lien n'est pas une construction « localisée » mais il transforme bien plutôt chacune des deux entités qui le constituent en commençant par celle de celui qui apprend.

Mais ne l'oublions pas, la position de l'**apprenti**, c'est en effet la position de celui qui est fragile, qui est encore « dans le chantier » - ce chantier même d'un vilain petit canard -, de construire la norme

de vie qui lui offrirait la stabilité dont il a besoin – stabilité certes toujours à reconquérir – pour habiter le monde. Il se saisit pour cela des possibles que lui offre son environnement, en prenant conscience de ses propres limites qui ne lui permettent déjà plus de s'élargir de lui-même. Cet apparent succès ne doit donc pas masquer le laborieux travail qui a conduit à cette nouvelle réalisation, la plupart du temps traversée d'échecs, de répétitions rébarbatives, exigeant une grande discipline en vue d'un meilleur ajustement des deux parties du binôme corps/prothèse. En d'autres termes, les ingrédients propres à la recette de tout apprentissage qui ne peut trouver sa place que sur un temps long et dans un environnement suffisamment accueillant pour l'apprenti ; en effet, cet apprenti crée lui-même avec l'aide de tout son environnement en même temps qu'il la découvre, la nouvelle habitude de vie dont il va faire l'épreuve et qui répond davantage aux besoins que son corps seul n'était plus en mesure de lui apporter.

A rebours de nombre de nos empressements modernes, à rebours d'une « bienveillance » frauduleuse qui ne plaquerait que du « soi-même » sur l'autre, nous devons réapprendre à écouter la parole peu audible de celui qui a besoin d'un aménagement, lui qui est la première source à rendre possible cet aménagement. La véritable efficacité semble être rétive à toute consommation, à toute velléité de gain de temps, ce temps du vécu accompagné d'efforts, aussi incompressibles qu'irremplaçables.

Bibliographie :

Canguilhem, *La Connaissance de la vie, Le normal et le pathologique*

Elodie Boublil, *Vulnérabilité et empathie*

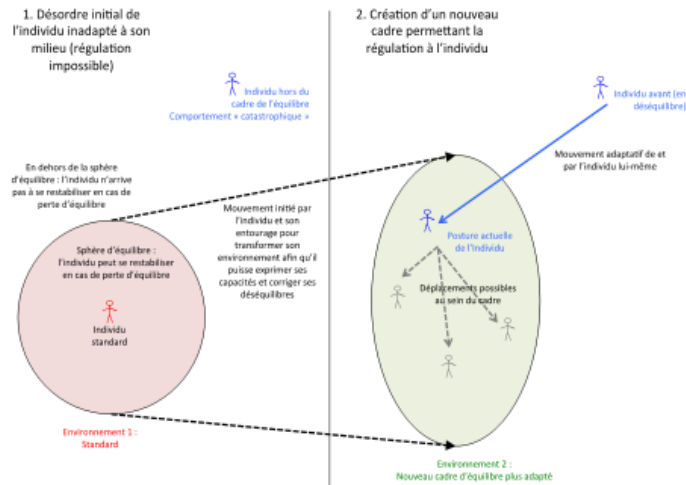
Jeannette Pols, « Laver le citoyen », *SociologieS* [En ligne], Découvertes / Redécouvertes, Jeannette Pols, mis en ligne le 10 novembre 2014, consulté le 18 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/4890>

Oliver Sacks, *Un anthropologue sur Mars. Sept histoires paradoxales*, Editions du Seuil, 1996

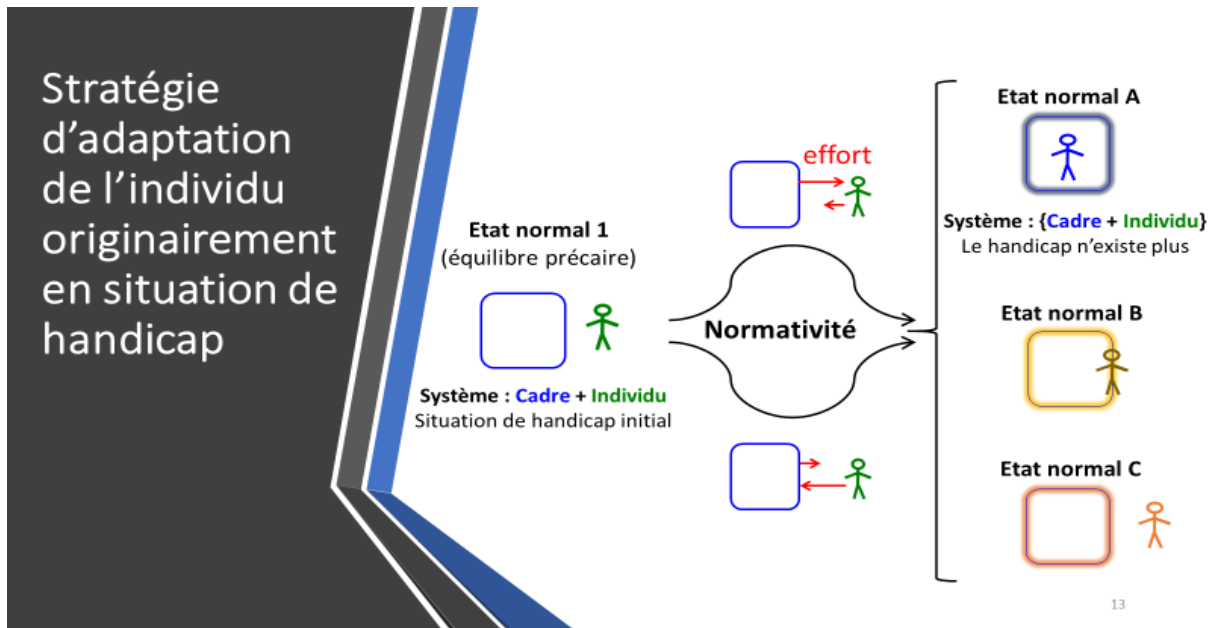
Edgar Morin, *L'An I de l'ère écologique et dialogue avec Nicolas Hulot*, p.115, Tallandier, 2007

Schéma

Déplacement de l'individu dans le cas du handicap



6



13

